



EVFORMATION ET CONSEIL

## RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### INTRODUCTION

**La formation en prévention** en entreprise est un pilier essentiel pour assurer la sécurité, la santé et le bien-être des employés. Elle vise à anticiper les risques, à sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques, et à mettre en place des actions préventives pour éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles. Comprendre l'importance de cette formation permet aux employeurs de créer un environnement de travail plus sûr et plus efficace.

### POURQUOI LA FORMATION EN PRÉVENTION EST-ELLE ESSENTIELLE POUR LES ENTREPRISES ?

**Réduction des risques professionnels** : La formation en prévention permet d'identifier les dangers potentiels dans le milieu de travail et de mettre en œuvre des mesures pour les éviter. Cela inclut les risques liés aux équipements, aux postures de travail, aux substances dangereuses, et aux comportements inappropriés.

**Amélioration de la sécurité au travail** : En sensibilisant les employés aux risques et en leur apprenant les bonnes pratiques, la formation en prévention réduit le nombre d'accidents du travail. Une entreprise bien formée est une entreprise plus sécurisée.

**Conformité réglementaire** : Les employeurs ont l'obligation légale d'assurer la sécurité de leurs employés. La formation en prévention aide les entreprises à se conformer aux lois et réglementations en vigueur, évitant ainsi des sanctions potentielles.

**Réduction des coûts liés aux accidents** : Les accidents du travail peuvent entraîner des coûts élevés pour l'entreprise, incluant les indemnités, les interruptions de production, et les remplacements temporaires de personnel. Une formation en prévention bien menée réduit ces risques et les coûts associés.

**Amélioration du bien-être des employés** : Un environnement de travail sécurisé et sain contribue au bien-être des employés. En se sentant protégés et valorisés, les employés sont plus motivés, moins stressés, et plus productifs.

**Développement d'une culture de prévention** : En formant régulièrement vos équipes, vous instaurez une culture d'entreprise où la sécurité et la prévention sont au cœur des préoccupations. Chaque employé devient acteur de sa propre sécurité et de celle de ses collègues.

### LES OBJECTIFS CONCRETS DE LA FORMATION EN PRÉVENTION

**Identifier et évaluer les risques** : Enseigner aux employés comment reconnaître les dangers potentiels dans leur environnement de travail.

**Mettre en œuvre des actions préventives** : Apprendre aux équipes à adopter des comportements sécuritaires et à utiliser correctement les équipements de protection.

**Sensibiliser et responsabiliser** : Faire prendre conscience aux employés de leur rôle dans la prévention des risques et les encourager à participer activement à la sécurité collective.

**Réagir efficacement en cas d'incident** : Former les équipes à réagir rapidement et de manière appropriée en cas d'accident ou de situation dangereuse.

### CONCLUSION

Investir dans la formation en prévention en entreprise est essentiel pour protéger vos employés, réduire les risques d'accidents, et assurer la conformité légale de votre entreprise. Une bonne politique de prévention ne se limite pas à éviter les dangers immédiats, elle crée un environnement de travail où la sécurité et le bien-être sont valorisés, ce qui profite à la fois aux employés et à l'entreprise.



EVFORMATION ET CONSEIL

3, rue des Jardins - 77174 VILLENEUVE LE COMTE

07 60 62 57 78 - [contact@evformationetconseil.com](mailto:contact@evformationetconseil.com)

Siret 919 619 817 00027 - Code APE 8559A



EVFORMATION ET CONSEIL

## RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La formation « Référent Santé Sécurité au Travail » est essentielle pour tout employeur ou responsable désigné, afin de veiller à la sécurité et à la santé des employés au sein de l'entreprise. Ce programme permet aux référents d'acquérir les compétences nécessaires pour identifier les risques professionnels, mettre en place des actions de prévention, et assurer la conformité avec la réglementation en vigueur. Découvrez comment cette formation peut aider votre entreprise à créer un environnement de travail plus sûr et plus sain.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la réglementation en santé et sécurité : Maîtriser les obligations légales et les responsabilités des référents en santé sécurité au travail.
- Identifier les risques professionnels : Reconnaître les dangers potentiels dans l'environnement de travail et savoir comment les prévenir.
- Mettre en place des actions de prévention : Développer et déployer des plans d'action pour réduire les risques et protéger la santé des employés.
- Promouvoir une culture de sécurité : Sensibiliser et former les collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Référents santé sécurité : Personnes désignées par l'employeur pour assurer le rôle de référent santé sécurité au travail.
- Responsables RH et HSE : Responsables des ressources humaines et de l'hygiène, sécurité, environnement (HSE) au sein de l'entreprise.
- Managers et encadrants : Chefs d'équipe et autres responsables encadrant des collaborateurs au quotidien.

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

### PRÉREQUIS

Aucun.

### TARIFS

Intra entreprise : 3 200 € par groupe.

Inter particulier : 1 200 € par participant.

### DURÉE DE LA FORMATION

3 jours (21 heures) : Trois journées complètes pour couvrir tous les aspects théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des missions de référent santé sécurité au travail.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Signature d'une convention de formation minimum 15 jours avant le début de la formation.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### 1. INTRODUCTION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Cadre légal et réglementaire : Présentation des textes législatifs encadrant la santé et la sécurité au travail.
- Rôles et missions du référent : Responsabilités et missions spécifiques du référent santé sécurité au sein de l'entreprise.

#### 2. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Analyse des risques : Techniques pour identifier les risques (physiques, chimiques, psychosociaux, ...) dans différents contextes de travail.
- Évaluation des risques : Méthodologies pour évaluer la gravité et la probabilité des risques identifiés.

#### 3. MISE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Plans de prévention : Élaboration de plans d'action pour réduire ou éliminer les risques identifiés.
- Outils de prévention : Utilisation d'outils et de ressources pour assurer une prévention efficace (document unique, fiches de sécurité, ...).
- Suivi et évaluation des actions : Suivi des mesures mises en place et évaluation de leur efficacité.

# RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## 4. PROMOTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Formation des employés : Techniques pour sensibiliser et former les collaborateurs aux bonnes pratiques.
- Communication interne : Développer des stratégies de communication pour renforcer la culture de sécurité au sein de l'entreprise.
- Gestion des situations d'urgence : Préparation et gestion des situations d'urgence et des accidents du travail.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

---

- Cours interactifs : Présentation théorique avec supports visuels et discussions interactives.
- Études de cas : Analyse de situations réelles pour comprendre les enjeux et les solutions en santé sécurité au travail.
- Ateliers pratiques : Exercices et simulations pour appliquer les concepts et techniques appris.
- Évaluations continues : Tests et questionnaires pour valider les connaissances et compétences acquises.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

Quizz d'évaluation.

### CERTIFICATION

---

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation, certifiant la participation et les compétences acquises en tant que référent santé sécurité au travail.